Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2022 Publication : 20/12/2022

République Française Département Sarthe (72) Commune de Marcon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/12/2022

10.000	e membres	
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	9	12

A l'unanimité

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2022, le 16 Décembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 12/12/2022. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 12/12/2022.

<u>Présents</u>: Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SINNAEVE Emilie à Mme BINARD Lydie, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique, M. CHARDRON Yann à M. GODREAU Bruno

Excusé(s): Mme GAGNARD Sylvie, M. GHYAMPHY Koffi, Mme HERMENAULT Aurélie

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREAU Evelyne

2022/099 - Tarifs Espace de Loisirs - Saison 2023

Sur proposition de Mme Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les tarifs relatifs aux entrées de l'Espace de Loisirs pour la saison 2023 comme suit :

- Entrée individuelle : 2.50€ par personne à partir de 8 ans
- Entrée de groupe : 1.50€ par personne pour les groupes organisés de dix personnes ou plus, et les comités d'entreprises
- Carte de saison : 20€ carte d'abonnement
- Habitant de Marçon et autres : gratuité sous présentation de la carte résidant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 19/12/2022 Le Maire Monique TROTIN

Secrétaire de séance Mme MOREAU Evelyne



